

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026  
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026  
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026  
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026  
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 26  
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 29/04/2026  
Publié ou notifié le 04/05/2026  
Certifié exécutoire le 04/05/2026  
A GOURIN, le 04/05/2026

La Maire,  
Bérangère FRITZ.



**12- CRÉATION DE DEUX POSTES AU SERVICE DES ESPACES VERTS SUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE À TEMPS COMPLET À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> MAI 2026**

En raison de deux départs (l'un pour mutation et l'autre pour mise en disponibilité pour convenances personnelles), Madame la Maire propose la création de deux postes au sein du service des espaces verts, au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,



Envoyé en préfecture le 29/04/2026  
Reçu en préfecture le 29/04/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20260427-D2026270412-DE

**Département du MORBIHAN**

**ADOpte** la proposition de création de deux postes au sein du service des espaces verts, au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.

Fait à Gourin, le 27 avril 2026  
Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,  
Styren PICARDA.

Le secrétaire de séance,  
Matthieu PÉRON.



La Maire,  
Bérangère FRITZ.